

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 10 juillet 2025

L'an deux mille vingt cinq et le dix juillet, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Guy PARTAGE, Maire de Varages.

**Etaient présents** : BLANC Gilles, COULOMB Elisabeth, DAVIN Yves, ESPITALIER Nathalie, GOUDAL Jean-Pierre, LANXADE Constance, MOISSON Michel, POSTAL Marie-Françoise.

**Etaient absents** : ANDRIES Jean-Michel, BLANC Vincent, BONGIORNO Julia, CLAUSSE Benjamin, HOYOUX Lucien (procuration à Elisabeth Coulomb), MEZIERES Stéphanie.

Il a été procédé, conformément à l'article L.215-15 du code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire, Yves DAVIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Conformément aux articles L 224-5 et D 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente à l'assemblée communale le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement destiné notamment à l'information des usagers pour l'année 2024.

Il demande à l'assemblée communale de donner son avis sur le rapport suivant et notamment :

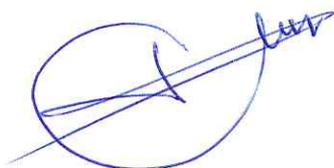
- indicateur techniques : points de prélèvements, nombre d'habitants, nombre de résidents permanents et saisonniers, nombre de branchements, volumes d'eau distribués,
- indicateur financiers :
  - pour le prix de l'eau : tous les éléments relatifs au prix du mètre cube, les modalités de tarification selon les types d'abonnements, les redevances de l'agence de l'eau ;
  - pour la gestion : encours de la dette, montant des travaux réalisés.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
- Après en avoir délibéré,
- Décide à l'unanimité des votants (10 POUR) de donner un avis favorable au rapport annuel sur le prix et la qualité du service publics d'eau potable et d'assainissement de la commune de Varages pour l'année 2024.
- Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Le Maire  
PARTAGE Guy



Pour copie conforme



Le secrétaire de séance  
DAVIN Yves



N°57

**AVIS SUR LE  
RAPPORT ANNUEL  
RELATIF AU PRIX ET  
A LA QUALITE DU  
SERVICE DE L'EAU ET  
DE  
L'ASSAINISSEMENT  
POUR L'ANNEE 2024**

DEPARTEMENT  
DU VAR

**COMMUNE  
DE VARAGES**

Date de la  
convocation :

3 juillet 2025

Nombre de  
conseillers en  
exercice :

15

Présents : 9

Votants : 10